

An 15

2010 - 2011

Formulaire d'inscription
DISQUES DE L'ANNÉE

Date limite d'inscription : 17 juin 2011

« Les Prix Opus »

une initiative du

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE**

1908, rue Panet – bureau 302
Montréal (Québec) H2L 3A2
Téléphone : (514) 524-1310 / 1 866 999-1310 (sans frais)
Télécopieur : (514) 524-2219
opus@cqm.qc.ca • www.cqm.qc.ca

Catégorie: Disques de l'année

Attribution par collège électoral

Liste et définitions

1. Disque de l'année — Musiques médiévale, de la Renaissance ou baroque

2. Disque de l'année — Musiques classique, romantique, postromantique ou impressionniste

3. Disque de l'année — Musiques moderne, contemporaine

4. Disque de l'année — Musiques actuelle, électroacoustique

5. Disque de l'année — Jazz

6. Disque de l'année — Musiques du monde

- De soliste à grand ensemble
- Les rééditions et les compilations sont acceptées
- 5 finalistes par prix, 1 lauréat
- Le prix est décerné à l'artiste principal ou à l'ensemble
- Le trophée est remis à l'artiste principal ou au directeur artistique de l'ensemble

Critères d'appréciation

- la qualité de l'interprétation et du choix des interprètes
- la qualité de la programmation
- la qualité de l'enregistrement sonore
- la qualité du livret d'accompagnement (recherche, texte, pertinence, langage)
- la qualité de la pochette (graphisme)

Critères d'appréciation dans le cas d'une compilation ou d'une réédition historique

- la valeur historique ou l'apport pour la sauvegarde du patrimoine discographique
- la qualité de la restauration sonore
- la qualité du livret d'accompagnement (recherche, texte, pertinence, langage)
- la qualité de la pochette (graphisme)

Modalités d'inscription

Les individus et les maisons de disques peuvent inscrire un ou plusieurs disques. Chaque disque ne peut être inscrit que pour un seul des prix «Disque de l'année» (en spécifiant le genre musical).

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, une inscription doit être déposée par un membre du CQM, producteur, réalisateur ou individu reconnu comme professionnel et satisfaire à un des deux critères suivants :

- les principaux interprètes doivent être domiciliés au Québec ou avoir domicilié au moins dix ans au Québec;
- les compositeurs doivent être domiciliés au Québec ou avoir domicilié au moins dix ans au Québec.

et

- les interprètes en lice doivent être professionnels.

De plus, les disques doivent avoir été commercialisés au cours des 15 mois précédant le 1er juillet de l'année d'inscription, et ne pourront faire l'objet d'une seconde inscription tant que le disque est commercialisé.

Période d'inscription

La date limite pour une inscription est le 17 juin 2011.

Frais d'inscription

| OPUS 2010-2011 | Frais | + TPS | + TVQ | Total |
|-----------------------|--------------|----------------|----------------|-----------------|
| Disques | 50 \$ | 2,50 \$ | 4,46 \$ | 56,96 \$ |

Pièces à déposer

Une inscription est complète lorsque sont reçus:

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé (choix du prix et de la sous-catégorie, titre du disque, nom des compositeurs, nom des principaux interprètes et nom de la maison de disques);
- le paiement par chèque (à l'ordre du Conseil québécois de la musique) correspondant aux frais totaux;
- les 7 exemplaires du disque;

Les documents et les disques soumis deviennent la propriété du CQM.

(Les dossiers de presse ne sont pas acceptés)

Remise des trophées

Indépendamment du producteur ou de l'individu responsable d'une inscription, les Prix sont décernés et les trophées sont remis selon les modalités définies pour chacun des prix. En l'absence des lauréats au moment de la remise, le comité des prix Opus peut nommer une personne désignée pour recevoir le trophée au nom du lauréat.

Formulaire d'inscription (date limite : 17 juin 2011)

Disques de l'année

Prix visé (très important: cochez un seul des six prix et un seul genre musical, le cas échéant)

- Disque de l'année : Musique médiévale , de la renaissance ou baroque
- Disque de l'année : Musique classique , romantique , postromantique ou impressionniste
- Disque de l'année : Musique moderne ou contemporaine
- Disque de l'année : Musique actuelle ou électroacoustique
- Disque de l'année : Jazz
- Disque de l'année : Musiques du monde

S'il s'agit d'une réédition historique, cochez ici en plus du genre musical auquel il appartient

titre exact du disque _____

nom des compositeurs _____

nom des artistes, ensembles... _____

nom de la maison de disques _____

(le libellé ci haut servira pour toutes les communications et le cas échéant pour la gravure sur le trophée)

À joindre au formulaire d'inscription

- un chèque de 56,96 \$ à l'ordre du Conseil québécois de la musique.
- 7 exemplaires du disque.

Les documents et les disques soumis deviennent la propriété du Conseil québécois de la musique.
(Les dossiers de presse ne sont pas acceptés)

Identification du déposant

nom _____

organisme _____

adresse _____

téléphone _____

courrier électronique _____

Signature _____ **Date** _____